

BAREME HONORAIRES LOCATION ET GESTION



1. HONORAIRES DE LOCATION T.T.C (loi alur)

	Honoraires d'entremise et de négociation (charge propriétaire uniquement)	Facturation propriétaires et locataires	
		Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail	Honoraires de réalisation de l'état des lieux
De 0 à 30 m ²	100 €	8 € / m ²	3 € / m ²
de 31 à 40 m ²	80 €	8 € / m ²	3 € / m ²
de 41 à 50 m ²	50 €	8 € / m ²	3 € / m ²
de 51 à 60 m ²	20 €	7 € / m ²	3 € / m ²
de 61 à 70 m ²	10 €	6 € / m ²	3 € / m ²
de 71 à 89 m ²	10 €	5 € / m ²	3 € / m ²
de 90 à + de m ²	10 €	4 € / m ²	3 € / m ²

2. AUTRES HONORAIRES DE LOCATION

A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

Négociation - Rédaction du bail : 12,5% T.T.C

Constat d'Etats des lieux : 12,5% T.T.C

Autres locaux :

honoraires égales à un loyer hors charges à la charge propriétaire et locataire

3. HONORAIRES DE GERANCE:

Les honoraires de gérance perçus auprès des propriétaires sont de 7,20 % TTC pourcentage applicable aux loyers émis par le Cabinet, à l'exclusion des charges.

Prestations complémentaires: aide à la déclaration d'impôt : 85€ T.T.C / LOT